DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2026-12

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-cinq et le 14 avril 2026 à 19 heures et 30 minutes, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 8 avril 2026, sous la présidence de M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Maire.

Etaient présents : M. ARRATIBEL Estéban, M. ARTIGUE Pierre, Mme BARBARANT Sabine, Mme CAREL Nathalie, Mme CASTAING Fanny, M. DARRIGRAND Jean-Baptiste, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, M. de LASSUS SAINT-GENIES Geoffroy, Mme DESTAIN Marianne, M. FAITFEU Fréderic, Mme LEROY Virginie, Mme MARCHAL Agnès, M. OTAL Patrick, Mme PAJOT Elodie, Mme PERTUISET Sophie, M. PIN-BELLOC Thierry, M. TANCHAUD Christophe, Mme TOMAS Christiane.

Etaient absents et représentés : M. CERLES Clément par M. FAITFEU Frédéric.

M. PIN-BELLOC Thierry a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Election des délégués du syndicat mixte Haute-Garonne environnement (HGE)

Vu les statuts du syndicat mixte Haute-Garonne environnement ;

Considérant que la désignation des délégués a lieu au scrutin secret à la majorité absolue mais que le conseil municipal a décidé à l'unanimité de voter à scrutin public.

Madame DESTAIN Marianne et Monsieur ARTIGUE Pierre se portent candidats au poste de titulaire.
Ayant obtenu la majorité des voix, Madame DESTAIN Marianne est élue déléguée titulaire au syndicat mixte Haute-Garonne environnement.

Messieurs ARTIGUE Pierre et de LASSUS SAINT-GENIES Charles se portent candidats au poste de délégué suppléant.
Ayant obtenu la majorité des voix, Monsieur ARTIGUE Pierre est élu délégué suppléant au syndicat mixte Haute-Garonne environnement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Le Maire,
Charles de LASSUS SAINT-GENIES

MAIRIE de ST-GENIÈS BELLEVUE
31180

